

# TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE



## Durée de la formation

La formation dure 12 mois (483 heures) et donne accès à un diplôme de niveau 4 / Bac.

## Profil du candidat

- Rigueur, sens des responsabilités, sens du relationnel, prise d'initiative mesurée.
- Être dynamique, tenace, organisé, autonome, motivé et positif pour fournir une prestation de qualité.
- Goût pour le travail en équipe.
- Poursuite d'étude possible : Manager d'unité Marchande

## Conditions d'admission

- Je suis titulaire d'un Bac OU j'ai un niveau de classe de seconde avec une expérience professionnelle d'au moins d'un an dans le domaine du titre.
- **Conditions d'accès :**
  - Dossier de candidature
  - Entretien et test de positionnement



## Le diplôme

Un titre professionnel est une certification professionnelle délivrée par le ministère chargé de l'emploi. Tous les titres professionnels sont enregistrés dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP35233).

Le titre professionnel atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. Il permet de favoriser l'évolution professionnelle ou le retour à l'emploi de son titulaire et s'obtient au terme d'un parcours de formation professionnelle ou par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

## Modalités pratiques

- Accessible aux personnes en situation de handicap

Pour toutes questions relative au handicap et aux possibilités d'aménagements de votre formation, vous pouvez contacter le référent handicap à l'adresse mail suivante :

**[referent-handicap-cfa-mcdo@fr.mcd.com](mailto:referent-handicap-cfa-mcdo@fr.mcd.com)**

- Formation prise en charge à 100 % dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.  
**Coût de la formation :** 6 633 € (pour la convention collective de la restauration rapide) – formation prise en charge à 100% par l'OPCO dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Pour toutes interrogations et compléments d'informations, vous pouvez contacter :

**[cfamcdonalds@fr.mcd.com](mailto:cfamcdonalds@fr.mcd.com)**

## Les débouchés

Le titulaire d'un Titre professionnel AMUM peut intégrer un poste de responsable McCafé au sein du restaurant où il/elle a été formé(e).

Il/Elle peut aussi être employé(e) dans des entreprises de toute taille et de toute sorte : entreprises de distribution des secteurs alimentaires ou spécialisés, entreprises de production ou de prestations de services (assurance, banque, immobilier, transport, location, communication), site internet marchands.

Il/Elle peut se diriger vers un poste de chef de rayon, chef des ventes...



# TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE



## LE PROGRAMME

### 1/ Développer l'efficacité commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal



- Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande
- Réaliser le merchandising
- Participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client
- Analyser les objectifs commerciaux, les indicateurs de performances de l'unité marchande et proposer des ajustements à sa hiérarchie
- Gestion et optimisation des stocks (Auto-formation sur la plateforme : Mc4u et Campus)\*

### 2/ Animer l'équipe de l'unité marchande

- Contribuer au recrutement et à l'intégration de nouveaux membres de l'équipe
- Coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande et ajuster la planification horaire
- Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien
- Gestion des plannings (Auto-formation sur la plateforme : Mc4u et Campus)\*



*\*sont inclus à la formation selon un planning pré-établi.*



# TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE



## La rémunération de l'apprenti

Elle est calculée en pourcentage du SMIC ou du SMC. Elle varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de la formation :

Année d'exécution	Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti en fonction de son âge			
	16 - 17 ans	18 - 20 ans	21 - 25 ans	26 ans et +
1 <sup>ère</sup> année	27 % du Smic ou Smc	43 % du Smic ou Smc	53 % du Smic ou Smc	100 % du salaire le + élevé entre le Smic, et le Smc correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
2 <sup>ème</sup> année	39 % du Smic ou Smc	51 % du Smic ou Smc	61 % du Smic ou Smc	100 % du salaire le + élevé entre le Smic, et le Smc correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
3 <sup>ème</sup> année	55 % du Smic ou Smc	67 % du Smic ou Smc	78 % du Smic ou Smc	100 % du salaire le + élevé entre le Smic, et le Smc correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

## Où se former

Le CFA McDonald's a conclu des partenariats sur l'ensemble du territoire afin de permettre aux apprentis de se former au plus près de son lieu de vie ou de travail.

Pour consulter nos établissements partenaires, veuillez vous rendre sur :

<https://www.mcdonalds-recrute.fr/nous-rejoindre/lalternance-chez-mcdonalds>

Contact : cfamcdonalds@fr.mcd.com

## Modalités pédagogiques :

Formation en apprentissage, en présentiel ou distanciel selon les sessions, formation synchrone et asynchrone.

## Les indicateurs de résultats du CFA McDonald's à novembre 2023 :

- Le taux d'obtention du titre professionnel Assistant Manager d'unité Marchande : **NC %**
- Le taux de satisfaction des apprentis : **90 %**

Afin de remplir notre mission dans le respect de nos valeurs, le CFA McDonald's est engagé dans une démarche de certification qualité conjointement avec ses partenaires.

## Après la formation :

- Employés spécialisés
- Responsable McCafé

## Poursuite d'études possible :

Manager d'unité marchande

**Autres :** Assistant manager d'unité marchande (RNCP 35233)

**Date d'échéance de l'enregistrement :** 16-02-2024

**Certificateur :** Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion



# TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE



## LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

### 1/ Développer l'efficacité commerciale de l'unité marchande dans un environnement omnicanal

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation
Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande	<ul style="list-style-type: none"><li>• La proposition de commande est validée en fonction de l'état des stocks, des ventes, des réservations clients, des anomalies et des objectifs commerciaux de l'unité marchande</li><li>• Les ajustements proposés sont adaptés</li><li>• Les anomalies d'actions correctives sont pertinentes</li><li>• Les principes de sécurité et d'optimisation de l'effort sont appliqués</li><li>• Les règles sanitaires et les obligations légales de valorisation des déchets et de réduction du gaspillage sont appliquées</li></ul>
Réaliser le merchandising	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les règles de merchandising sont respectées</li><li>• Le droit et les réglementations relatifs au commerce sont respectés</li><li>• L'implantation des produits ou la mise en place de l'opération commerciale est efficace et en cohérence avec les objectifs commerciaux et les indicateurs de performance</li><li>• L'analyse des résultats de l'implantation ou de l'opération commerciale est pertinente</li><li>• Les ajustements proposés sont adaptés</li><li>• Les mesures de prévention des risques sont adaptées et mises en oeuvre</li></ul>
Participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client	<ul style="list-style-type: none"><li>• La réponse à la demande du client est adaptée et prend en compte son parcours d'achat</li><li>• Les actions de fidélisation sont adaptées à la situation</li><li>• Le suivi des évolutions de l'offre et des usages des produits est réalisé</li><li>• L'offre produits et de services est valorisée sur les sites marchands et les réseaux sociaux</li></ul>
Analyser les objectifs commerciaux, les indicateurs de performances de l'unité marchande et proposer des ajustements à sa hiérarchie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les calculs commerciaux sont maîtrisés</li><li>• Les indicateurs de performance et les variations de performance sont analysés</li><li>• Le tableau de bord est renseigné</li><li>• Les ajustements pour l'atteinte des objectifs commerciaux et des indicateurs de performance fixés sont pertinents</li></ul>



# TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE



## LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

### 2/ Animer l'équipe de l'unité marchande

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation
Contribuer au recrutement et à l'intégration de nouveaux	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les candidatures sont sélectionnées à partir de critères définis</li><li>• Le profil du candidat est en adéquation avec la fiche de poste</li><li>• Le parcours d'intégration individualisé est préparé</li></ul>
Coordonner l'activité de l'équipe de l'unité marchande et ajuster la planification horaire	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les tâches et leurs priorités sont identifiées</li><li>• La charge de travail est évaluée de manière réaliste</li><li>• Les horaires de travail respectent la réglementation</li><li>• La répartition des tâches respecte les règles d'organisation interne</li><li>• La gestion des événements est adaptée au contexte</li></ul>
Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'analyse des activités commerciales est pertinente</li><li>• Les mesures correctives préconisées sont adaptées</li><li>• Les techniques de briefing et débriefing d'équipe sont maîtrisées</li><li>• Les briefings et débriefings sont adaptés à la situation</li></ul>



# TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE



## LES MODALITÉS D'EXAMENS

Modalités	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	3h15	La mise en situation professionnelle se présente sous forme d'une étude de cas. L'étude de cas se déroule dans un contexte de magasin fictif. Le candidat renseigne ces maquettes sur son poste de travail à l'aide d'outils bureautique (logiciels de traitement de texte et de tableur)

Autres modalités d'évaluation le cas échéant :		
Entretien technique	1h25	<p>L'entretien technique a obligatoirement lieu après la mise en situation.</p> <p>Il comporte <b>quatre parties</b> :</p> <p><b>Première partie : préparation (15 mn)</b> Le candidat prépare l'entretien, il dispose de ses travaux réalisés lors de la mise en situation</p> <p><b>Deuxième partie (30 mn)</b> Le jury échange avec le candidat sur les travaux réalisés lors de la mise en situation professionnelle.</p> <p><b>Troisième partie (20 mn)</b> En s'appuyant sur un guide d'entretien, le jury questionne le candidat au sujet des compétences professionnelles «Gérer l'approvisionnement de l'unité marchande» et «Participer au développement des ventes en prenant en compte le parcours d'achat du client»</p> <p><b>Quatrième partie (20 mn)</b> En s'appuyant sur un guide d'entretien, le jury questionne le candidat au sujet de la compétence «Mobiliser les membres de l'équipe au quotidien»</p>
Questionnaire professionnel	S/O	S/O



# TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT(E) MANAGER D'UNITÉ MARCHANDE



## LES MODALITÉS D'EXAMENS

Questionnement à partir de production(s)	30 mn	<p>Le questionnement à partir d'une production se déroule avant ou après la mise en situation professionnelle et l'entretien technique. En amont de la session, le candidat conçoit un diaporama.</p> <p>Le questionnement comporte <b>deux parties</b> :</p> <p><b>Première partie (20 mn)</b> Le candidat présente son diaporama</p> <p><b>Deuxième partie (10 mn)</b> Le jury échange avec le candidat sur son diaporama</p>
Entretien final	30 mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie la compréhension du métier et de son contexte d'exercice par le candidat.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat		5h40

*Un titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 22 décembre 2015 modifié, relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.*

